

Délibération N° : 22.01.06

Objet : DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT POUR LA SIGNATURE DE TOUS MARCHÉS, CONTRATS, DOCUMENTS ET DEMANDES D'AIDE RELATIF AUX TRAVAUX DE SÉCURISATION ET RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE VILLAGE DE DEUXNOUDS-AUX-BOIS – COMMUNE DE LAMORVILLE

L'an Deux Mille vingt deux, le 23 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : David STROZYKOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Les Monthairons, Loupmont, Maizeray, Marcheville, Montsec, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Buzy-Darmont, Eix, Frémeréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Manheulles, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 0 | - Nombre de suffrages exprimés : | 40 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU les propositions d'investissement et projets d'investissement présentés dans le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 acceptés par le comité
- VU les rapports et détails des travaux sur le village de Deuxnouds-aux-Bois – commune de Lamorville présentés par le Président

Le Président propose que le SiELL engage les phases d'études et d'exécutions des travaux, et sollicite l'autorisation de déposer des dossiers de demandes de subvention auprès des services :

- De l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – DETR et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL
- De la Région dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets
- De l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets
- Du Département de la Meuse dans le cadre de ses programmes et ses appels à projets

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- AUTORISE le Président à lancer toute procédure nécessaire à la réalisation des études et travaux sur le village de Deuxnouds-aux-Bois – commune de Lamorville, membre du SIELL
- AUTORISE le Président à signer tout marché, contrat et document se rapportant aux études et travaux détaillés ci-dessus
- AUTORISE le Président à déposer tout dossier de demande de subvention et accepte tout versement d'aide financière accordée aux études et travaux sur le village de Deuxnouds-aux-Bois – commune de Lamorville de l'État, de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, de la Région et du Département de la Meuse dans le cadre de leurs programmes et appels à projet respectifs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Monsieur Lionel JACQUEMIN
Président



SiELL
55210 Heudicourt

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le



ID : 055-255500811-20220323-DELIB_22_01_07-DE

Délibération N° : 22.01.07

Objet : DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT POUR LA SIGNATURE DU PROCHAIN ACCORD-CADRE POUR L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES RÉSEAU AEP ET LA RÉALISATION DE BRANCHEMENTS NEUFS

L'an Deux Mille vingt deux, le 23 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : David STROZYKOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamp, Boinville, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Épargnes, Les Monthairons, Loupmont, Maizeray, Marcheville, Montsec, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Buzy-Darmont, Eix, Frémeréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Manheulles, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 0 | - Nombre de suffrages exprimés : | 40 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la commande Publique,
- VU la délibération n° 21.02.08 autorisant le Président à engager toute procédure d'appel d'offres au cours de l'année 2022 afin de contractualiser un nouveau contrat dès le 1er janvier 2023 et d'assurer une continuité de service dans l'entretien des infrastructures AEP Réseau
- VU le rapport du Président :
 - **INDIQUANT** que le marché d'entretien des infrastructures réseau d'eau potable et la réalisation de branchements neufs arrive à son terme le 31/12/2022, et qu'il convient d'engager une procédure d'appel d'offres pour l'adjudication d'un nouveau contrat avec un prestataire afin d'assurer la maintenance et la continuité du service de l'eau potable du SIELL.
 - **PROPOSANT** le recours à un prestataire de service et l'attribution d'un nouveau marché, accord cadre, à bons de commande pour 4 années maximum, à partir du 1^{er} janvier 2023, et ce, suivant les règles et procédures de la commande publique et des règles internes au SIELL, à savoir :
 - Procédure adaptée en adéquation avec les travaux et prestations,
 - Publicité préalable sur le site du SIELL,
 - Profil acheteur,
 - AAPC (Avis d'Appel Public à la Concurrence) publié dans un journal d'annonces légales (JAL) ou BOAMP (Bulletin Officiel d'annonces des Marchés Publics) et presse spécialisée si nécessaire,
 - Intervention de la CAO pour l'attribution.
 - **PROPOSANT** l'assistance du bureau d'études LORRAINE CONSEILS, adjudicataire d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour diverses missions, pour l'analyse des besoins et de la procédure d'appel d'offres, la préparation des dossiers de consultation des entreprises, l'analyse des candidatures et offres et la passation dudit marché.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité Syndical autorise le Président à :

- Engager une procédure adaptée pour l'attribution d'un accord cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien des infrastructures réseau d'eau potable et la réalisation de branchements neufs pour les années 2023 à 2026 incluses, selon les règles et procédures de la commande publique et internes au SIELL,
- Signer ledit accord cadre et tout document s'y rapportant,
- Solliciter le bureau d'études LORRAINE CONSEILS, en tant qu'assistant à Maître d'Ouvrage pour la passation du marché à bons de commande et signer le contrat de prestations et/ou tout document s'y rapportant,
- Signer l'ordre de service d'assistance,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



Délibération N° : 22.01.08

Objet : AUTORISATION DE RECOUVRER UN REMBOURSEMENT DE NOTRE ASSUREUR GROUPAMA - FRAIS DE RÉPARATION D'UN VÉHICULE DÉGRADÉ

L'an Deux Mille vingt deux, le 23 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : David STROZYKOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Les Monthairons, Loupmont, Maizeray, Marcheville, Montsec, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Buzy-Darmont, Eix, Fréméréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Manheulles, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 0 | - Nombre de suffrages exprimés : | 40 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose q'un véhicule atelier du SiELL, immatriculé FS-257-MY, a fait l'objet d'une tentative de vol le 03/10/2021 et a subi des dégradations importantes pour un montant remboursable s'élevant à 5 179,94 € HT .

Après avoir entendu le Président dans ses explications détaillées, l'assemblée délibérante :

- Décide d'accepter, à l'unanimité, le remboursement par notre assureur Groupama des frais de réparation du véhicule atelier,
- D'autoriser le Président à émettre un titre de recette d'un montant de 5 179,94 € au compte 778,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN



DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT
55210 HEUDICOURT SOUS LES CÔTES (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le

ID : 055-255500811-20220323-DELIB_22_01_09-DE



Délibération N° : 22.01.09

Objet : AUTORISATION DE RECOUVRER UN REMBOURSEMENT DE NOTRE ASSUREUR GROUPAMA - FRAIS DE REMPLACEMENT DE MATÉRIEL VOLÉ

L'an Deux Mille vingt deux, le 23 mars.

Le Comité du Syndicat mixte des eaux Laffon de Ladebat – SiELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 14 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.

Secrétaire de séance : David STROZYKOWSKI

Étaient présents les délégués des communes de :

Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps, Boinville, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Harville, Hennemont, Herbeville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Les Éparges, Les Monthairons, Loupmont, Maizeray, Marcheville, Montsec, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués des communes de :

Liouville (Apremont la Forêt), Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Buzy-Darmont, Eix, Frémeréville-sous-les-Côtes, Gussainville, Manheulles, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse.

Était absent le délégué de la CODECOM Terres Toulaises (Boucq)

- | | | | |
|------------------------------------|----|----------------------------------|----|
| - Nombre de délégués en exercice : | 64 | - Nombres de membres présents : | 40 |
| - Nombre de procurations : | 0 | - Nombre de suffrages exprimés : | 40 |

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président expose qu'un véhicule atelier du SiELL, immatriculé FS-257-MY, a fait l'objet, le 03/10/2021, d'une tentative de vol, durant laquelle plusieurs matériels d'intervention et électroportatifs ont été volés pour un montant total s'élevant à 3 709,14 €.

Après avoir entendu le Président dans ses explications détaillées, l'assemblée délibérante :

- Décide d'accepter, à l'unanimité, le remboursement par notre assureur Groupama des frais de remplacement de matériel volé, en tenant compte de la vétusté,
- D'autoriser le Président à émettre un titre de recette d'un montant de 2 973,99 € au compte 778,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président

Monsieur Lionel JACQUEMIN

Service des Eaux
55210 Heudicourt